

Compte-Rendu de la séance du 14 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Monze se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CAVERIVIERE Christian, FERRAMOSCA Francis, GAY Antoine, SAGNES Sandrine, SOFFIATTI Daniel,

Procuration : Philippe THOMASSIN représenté par Sandrine SAGNES

Le secrétaire de séance est Madame Sandrine SAGNES.

Mr le Maire propose en début de séance que soit rajouter à l'ordre du jour :

- Choix de l'architecte pour les travaux à l'église communale

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 MARS 2022

Le compte rendu de la séance du 24 mars 2022 sera voté à la prochaine séance

2 – Choix de l'architecte pour les travaux de l'église communale

Mr le Maire explique que suite à la réunion qui a eu lieu avec les bénévoles pour la restauration de l'église communale, le devis de l'architecte de Mme TARBOURIECH a été retenu.

Mr Le Maire précise qu'une subvention à hauteur de 50% sera accordé sur le diagnostic. Un dossier sera établi pour cela

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

3- : Compte de Gestion 2021- Budget Général

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion 2021, présenté par Monsieur Hubert Sauzon, comptable du Trésor, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Compte de Gestion qui se résume comme suit :

- résultat d'exécution 2021

Section	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Investissement	268 961.23 €	209 536.85 €	-59 424.38 €
Fonctionnement	273 940.84 €	388 607.31 €	114 666.47 € et 125.16 € (transfert CCAS)

- résultat de clôture 2021

Section	Résultat clôture 2020	Part affectée à l'inv.	Résultat 2021	Résultat clôture 2021
Investissement	59 691.79 €	0.00 €	-119 116.17 €	- 59 424.38 €

Fonctionnement	90 934.56 €	5 303.20 €	29 035.11 €	114 791.63 €
----------------	-------------	------------	-------------	--------------

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

4- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – M 14

Section	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2021
Investissement	268 961.23 €	209 536.85 €	- 119 116.17 €	0.00 €	59 691.79 €	-59 424.38 €
Fonctionnement	273 940.84 €	388 607.31 €	29 035.11 €	5 303.20 €	90 934.56 €	114 791.63 €

Mr le Maire sort de la salle et Mr Antoine GAY présente le résumé du compte administratif de l'année 2021.

Mis au vote le compte administratif est voté à 5 voix pour

5 - AFFECTATION DU RESULTAT 2021 pour le BUDGET PRIMITIF 2022

INVESTISSEMENT

Solde d'exécution d'investissement	-119 116.17 €
Résultat antérieur reporté (n-1)	59 691.79 €
Résultat de clôture 2021	-59 424.38 €
Restes à réaliser (Dépenses)	18 000 €
Restes à réaliser (Recettes)	30 397.65 €
Total Restes à réaliser	12 397.65 €
Besoin de financement de la section investissement	47 026.73 €
<i>Affectation au compte 1068 recettes d'investissement</i>	47 026.73 €
FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice	29 035.11 €
Résultat antérieur reporté (n-1)	85 631.36 €
Transfert CCAS	125.16 €
Résultat de clôture 2021	114 791.63 €
Résultat à affecter	

<i>Affectation au compte 002 recettes de fonctionnement</i>	67 764.90 €
---	--------------------

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

6 - TAXES DIRECTES LOCALES 2022 :

Vu la révision du pacte financier et fiscal entre Carcassonne Agglo et ses communes membres.

Vu l'adoption du rapport de la commission locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) de Carcassonne Agglo

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale

Conformément au pacte financier et fiscal, aux dispositions proposées par la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées du 17 décembre 2021.

Il convient de procéder à une baisse des taux de foncier bâti et de foncier non bâti pour l'année 2022 comme suit :

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
FONCIER Bâti	67.51	50.30
FONCIER NON Bâti	156.14	116.34

Considérant que Carcassonne Agglo procèdera à une augmentation de ses taux d'imposition dans la même proportion que la baisse des taux de la commune,

Considérant que la perte de recettes fiscales pour la commune liée à ces deux baisses de taux est compensée par une augmentation de l'attribution de compensation,

Considérant que le conseil municipal décide d'augmenter les taux de 1% pour 2022
Les taux ci-dessous sont donc proposés :

Taxe Foncier Bâti : 50.80% = **(50.30 + 1%)**

Taxe Foncier Non Bâti : 117.49% = **(116.34 + 1%)**

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés

7- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Mr le Maire explique à l'assemblée que pour l'année 2021 et pour des raisons sanitaires les activités des associations ont été quasiment inexistantes.

Au vu des dossiers de demande de subventions 2022 reçues en mairie, la plupart des associations n'ont pas procédé à la récolte des cotisations des adhérents ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas de besoin de trésorerie.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas verser de subventions aux associations pour l'année 2022

Il précise qu'une subvention exceptionnelle pourra être versée après examen du dossier en cours d'année si besoin est.

Vote du Budget Primitif M 57 - Année 2022 -

Monsieur le Maire présente les prévisions budgétaires 2022 qui peuvent se résumer comme suit:

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	385 776.90 €	385 776.90 €
Investissement	822 041.25 €	822 041.25 €

Questions diverses :

Composition du bureau de vote du 2^{ème} tour des Elections Présidentielles 2022

Président : CAVERIVIERE Christian

Secrétaire : GAY Antoine

Assesseurs : FERRAMOSCA Francis, THOMASSIN Philippe, VERGNES Jacques, CATHARY Robert

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

Le Maire
Christian CAVERIVIERE

La secrétaire
Sandrine SAGNES

